



CHAMONIX, le 15 Décembre 2023

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CC/MPG.



04.50.53.75.18

sg@chamonix.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**JEUDI 21 DÉCEMBRE 2023 A 18 HEURES,
SALLE ISABELLA STRATON AU MAJESTIC**

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

. Communications du Maire.

GESTION DES SERVICES PUBLICS

- . Délégation de service public - Compte-rendu d'activités du site du Montenvers de la Compagnie Mer de Glace - Année 2022 (**en annexe**),
- . Délégation de service public - Compte-rendu d'activités des domaines skiables et de l'Aiguille du Midi de la Compagnie du Mont-Blanc - Année 2022 (**en annexe**).

GESTION FINANCIERE

- . Budget Général - Décision modificative n° 7 du budget primitif 2023,
- . Budget annexe de la restauration municipale – Décision modificative n° 4 du budget primitif 2023,
- . Ajustement de la subvention au Budget Annexe de la restauration municipale pour l'année 2023,
- . Ajustement de la subvention au budget annexe des remontées mécaniques pour l'année 2023,
- . Refacturation des frais de personnel et des frais de gestion,
- . Inventaire comptable – règle et durées d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes (nomenclature M57),
- . Actualisation des tarifs municipaux pour l'année 2024,
- . Avances de subvention aux associations avant le vote du budget primitif 2024,
- . Ouverture des crédits en investissement (25 %) dans l'attente du vote du Budget Primitif 2024,
- . Débat d'orientations Budgétaires 2024,
- . Convention de partenariat avec la FFME pour l'organisation de la journée de clôture des championnats d'Europe de ski Alpinisme.

URBANISME

. Convention Commune / Sasu Big Mountain Base (M. Gerald Jack).

ADMINISTRATION GENERALE

. Convention de cession de droit d'auteur - Livre Chamonix 1924.

GESTION DU DOMAINE

- . Constitution d'une servitude de cour commune par la Commune au profit de la propriété COELLO-COUTTET - Route des Praz d'en Bas,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non préemption fonds de commerce du 9 novembre 2023 jusqu'au 10 décembre 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des décisions de non-préemption du 9 novembre 2023 jusqu'au 10 décembre 2023 inclus,
- . Information au Conseil Municipal des signatures des baux et conventions.

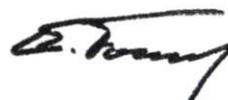
QUESTIONS ORALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,



E. FOURNIER.